

Anne Salmon

La tentation éthique du capitalisme



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Introduction

Au siècle des Lumières, l'opulence des peuples a été l'une des grandes promesses de l'économie politique naissante. Les Trente Glorieuses ont semblé la réaliser. En effet, cette période a signifié, au moins dans les pays occidentaux, une formidable avancée sociale : recul des épidémies et de la misère en général, amélioration des protections sociales et réduction des inégalités. Le bien-être est devenu, dans le « hors travail », le but des sacrifices dans la sphère de la production. Ce modèle a toutefois fait l'objet de controverses, notamment lorsqu'il finissait par assimiler ce bien-être aux strictes possessions matérielles accessibles sur le marché, en ouvrant alors plus directement la société à un idéal consumériste.

La fin des Trente Glorieuses a marqué le terme de cet idéal progressiste qui offrait malgré tout la certitude d'une marche vers un avenir meilleur. Il est alors devenu de moins en moins évident que la rationalisation économique et l'accélération inégalée de la production et des échanges de biens marchands soient aussi les vecteurs du progrès social. L'effritement du compromis d'après guerre conciliant la croissance économique avec les revendications du mouvement ouvrier, ainsi que la fragilisation des équilibres entre les États et les puissances économiques ont bousculé

les certitudes forgées tout au long de l'ère industrielle. Dès lors, le capitalisme, tel un processus d'accumulation sans fin, bien assis sur sa base mécanique, émancipé de toute expression téléologique, a semblé installer le « cosmos prodigieux de l'ordre économique moderne », règne des « spécialistes sans visions » qu'annonçait Max Weber dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*¹.

Quelques points de repère méritant d'être mentionnés confortent les craintes d'une disjonction des moyens économiques et des fins sociales. Ainsi que le soulignent de nombreux économistes, l'accentuation de la richesse des plus riches est désormais concomitante de l'accentuation de l'exclusion des plus pauvres. « Notre monde, écrit l'économiste Amartya Sen, connaît une opulence sans précédent que nous atteindrons. [...] Cependant, notre monde se caractérise aussi par un niveau incroyablement élevé de privations en tous genres, de misère et d'oppression². »

Si la production, multipliée par cinq sur les cinquante dernières années, a augmenté d'environ un tiers sur la période des années 1980 et 1990, le bilan en termes de progrès social est plus que contrasté. Jean Gadrey le rappelle, le niveau de vie par personne dans le monde a progressé environ deux fois plus vite pendant la période des Trente Glorieuses qu'il n'a progressé ces vingt dernières années³. Aujourd'hui, on constate de très fortes disparités entre les pays. Si la pauvreté a reculé en Chine ou en Inde, passant pour la Chine de 361 millions à 204 millions de personnes concernées de 1990 à 2000, comme le montre le Bureau international du travail (BIT), la tendance s'est inversée en Afrique subsaharienne où le nombre de pauvres a augmenté de 82 millions, en Europe et en Asie centrale avec une augmentation de 14 millions, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes avec une augmentation de 8 millions sur la même période. Dans un contexte d'extension des échanges entre les

1 Max WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi de Les Sectes protestantes et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, 1964 (2^e éd. corrigée, 1967), p. 224-225.

2 Amartya SEN, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris, 2000, p. 11.

3 Jean GADREY, « Une mondialisation solidaire est-elle possible ? » Conférence inaugurale de l'Université du Temps libre, Lille, 4 octobre 2004.

nations, l'accroissement des richesses est loin de faire la prospérité de tous. Comme l'indiquent pour leur part Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre ⁴, 1,3 milliard de personnes sont privées d'eau potable tandis que les fortunes des deux cents personnes les plus riches du globe dépassent les revenus cumulés de 41 % de la population mondiale. La Tanzanie, toujours selon les chiffres de cet ouvrage, est un pays dont les revenus s'élevant à 2,2 milliards de dollars par an sont partagés entre 25 millions d'habitants, tandis qu'une banque d'investissement, la Goldman Sachs, gagne 2,6 milliards de dollars et en distribue l'essentiel à 161 personnes.

Le rapport de la Banque mondiale repérait dès 2001 dans les pays riches la « très sérieuse progression des inégalités, inversant la tendance antérieure des années 1950 à 1980 ». Réalité pour 18 des 24 pays les plus développés, les États-Unis détiennent le record de cette montée des inégalités ⁵.

Le rapport 2004 de la Commission mondiale sur la dimension sociale du BIT ⁶ insiste pour sa part sur les conséquences pour les démocraties et la préservation des libertés politiques. Ce bilan met l'accent, d'une part, sur le déséquilibre entre l'économie et le social, qui s'accompagne d'un accroissement formidable des inégalités, et, d'autre part, sur le déséquilibre entre l'économie et le politique, qui entrave le développement d'un modèle de démocratie responsable. Selon le rapport du BIT, non seulement « il manque aux marchés mondiaux des institutions de contrôle public » et « l'actuel processus de mondialisation ne dispose d'aucun moyen de maintenir l'équilibre entre la démocratie et les marchés ⁷ », mais les contraintes exercées par les marchés internationaux sont vues par les populations comme un facteur qui réduit la marge de manœuvre des politiques économiques nationales. Ces éléments accentuent le sentiment d'un transfert de pouvoir des gouvernements élus vers les multinationales et les

4 Dominique MARTIN, Jean-Luc METZGER et Philippe PIERRE, *Les Métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2003, p. 7.

5 Cité par Jean GADREY, « Une mondialisation solidaire est-elle possible ? », *loc. cit.*

6 BIT, Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, « Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous », 2004.

7 *Ibid.*, p. 5.

institutions financières internationales. Le rapport conclut sur l'urgence d'une formulation d'un cadre éthique et politique pour la mondialisation.

L'inquiétude porte sur une tendance que ces différents indicateurs révèlent : les logiques économiques vont dans le sens d'un décrochage par rapport aux exigences sociales, environnementales et aux libertés démocratiques avec, à l'horizon, ainsi que le souligne Jacques Généreux, le risque d'une « non-société ⁸ ».

Le contexte de dissociation de l'économique et du social qui se stabilise à la fin des Trente Glorieuses est le point d'ancrage d'une inflexion non sans risques de la réflexion managériale lorsque celle-ci utilise l'éthique comme outil de gestion. L'éthique est devenue un enjeu pour les firmes multinationales : elle est le vecteur par lequel l'entreprise exprime des formes de restauration des rapports aujourd'hui distendus entre, d'une part, les moyens techniques et économiques et, d'autre part, les finalités sociales et humaines. Cette finalisation en valeurs de l'activité des firmes est aussi la base de nouvelles formes de coordination du travail et de la production. Éléments intégrateurs et régulateurs du réseau de partenaires que les entreprises tissent dans le cadre de leur expansion sur la scène du capitalisme mondialisé, les principes éthiques sont en effet appelés à forger des normes de comportement dans le travail.

Les grands groupes internationaux tentent de promouvoir des repères pour les salariés des maisons mères, mais aussi de leurs filiales à l'étranger. Nombreux sont ceux qui les formalisent dans des documents diffusés en interne et en externe sur les sites Internet officiels ou par d'autres canaux de communication. Codes déontologiques, codes de conduite, chartes éthiques témoignent d'une véritable frénésie morale consignée dans des documents qui se font écho. Cette internationalisation de l'éthique des firmes, pour s'adresser et s'imposer à tous, passe par un discours à prétention universelle. La structure et le style adoptés dans ces textes occultent les particularités au profit d'un modelage sur des standards de communication. Les propos d'un

8 Jacques GÉNÉREUX, *La Dissociété*, Seuil, Paris, 2006, p. 28.

cadre sur la charte éthique de son entreprise en témoignent : « Le discours lui-même est très beau. Il a besoin d'être concrétisé même au niveau des discours. Quand on transfère ce discours, les techniciens nous disent : ça veut dire quoi ? [...] Je suis donc pour cette démarche, mais il faudrait qu'elle s'appuie sur un discours moins abstrait et que son application soit plus évidente. Il faut une appropriation collective⁹. »

Des valeurs désincarnées renforcent l'impression d'une uniformisation des discours. À travers les chartes, les directions affirment qu'« elles veulent », mais quoi ? À l'évidence, en tout premier lieu, la motivation des salariés. Les nouvelles structures moins pyramidales que réticulaires déployées à l'échelle de la planète incitent les directions à recourir à l'éthique pour encadrer les relations de travail sur la base d'une vision téléologique affichée : le système productif, par-delà le profit, aurait pour horizon des valeurs extra-économiques désirables.

L'éthique d'entreprise prend une importance considérable. Elle entre désormais dans des stratégies :

— de justification et de légitimation dans un contexte marqué par la désarticulation des moyens économiques et des fins humaines et sociales ;

— de régulation et de contrôle des réseaux lorsque la production et les investissements sont disséminés à l'échelle mondiale ;

— de motivation et de mobilisation sur les objectifs de croissance, de performance et de compétitivité dans un climat de malaise au travail.

Face à ce phénomène, plusieurs postures peuvent être adoptées. L'une d'entre elles consiste à s'interroger sur la valeur morale ou éthique de ces discours. Est-ce de l'éthique ? Est-ce de la morale ?

La diversité des usages philosophiques ou sociologiques de ces deux termes offre peu de prise pour trancher de manière relativement incontestable cette question. L'éthique est ainsi présentée

⁹ Ces propos ont été recueillis lors d'une enquête empirique sur la réception des discours éthiques par les salariés que nous présenterons ultérieurement.

dans le dictionnaire philosophique de Paul Foulquié¹⁰ comme une réflexion sur les fins ultimes et renvoie à la partie de la philosophie qui cherche à les déterminer. Ce qui signifie que l'éthique concerne plutôt les problèmes philosophiques relevant de la morale théorique ou fondamentale : quel est le bien suprême, par exemple ? Cette acception correspond au projet aristotélicien dans l'*Éthique de Nicomaque*¹¹.

La morale, selon le dictionnaire philosophique d'André Lalande¹², recouvre pour sa part, l'ensemble des règles de conduite admises à une époque donnée ou par un groupe d'hommes. Elle va ainsi concerner la nomenclature des devoirs exposés dans une morale pratique ou appliquée. Lorsque Émile Durkheim¹³ s'interroge sur la restauration d'une morale professionnelle pour que la vie économique ne soit pas soustraite à l'« action modératrice de la règle », c'est dans le cadre d'un questionnement sur la morale économique qu'il recherche de nouveaux rapports entre économie et société pour éviter des formes de « démoralisation » de la vie sociale qui touchent les grandes sociétés industrielles.

Plus récemment, le *Vocabulaire européen des philosophies* inverse les usages en indiquant que même si cela est souvent mal repéré, « c'est couramment éthique qui renvoie aux *mores*, à une réflexion sur les normes et les conduites sociales ; alors que morale renvoie d'abord à l'individu et, sinon à son caractère (*êthos*), du moins à ses choix d'homme libre¹⁴ ».

Au contraire, pour le sociologue Patrick Pharo, « il est sans doute inutile de durcir artificiellement l'opposition entre l'éthique et la morale ou encore la moralité¹⁵ ». Celle-ci

10 Paul FOULQUIÉ avec la collaboration de Raymond SAINT-JEAN, *Dictionnaire de la langue philosophique*, PUF, Paris, 1962, p. 237.

11 ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, Garnier Frères, Paris, 1965.

12 André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris, 1968.

13 Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1991, 2^e édition.

14 Barbara CASSIN, *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Seuil/Le Robert, Paris, 2004, p. 820.

15 Patrick PHARO, Présentation générale, « Éthique et sociologie. Perspectives actuelles de la sociologie morale » *L'Année sociologique*, vol. 54/2004, n° 2, p. 324.

correspond certes à une inflexion sémantique du langage courant, mais peut être négligée du point de vue des sciences sociales¹⁶.

Les définitions usuelles renvoient tour à tour à la question des finalités et du sens de l'action, à celles des valeurs et des normes qui traversent les conduites et les guident. Elles posent aussi la question du sujet individuel ou social de l'éthique, ainsi que celle de la liberté ou de la détermination morale. Le problème de la formation et de l'adhésion aux valeurs, aux normes et aux biens y est plus discret. De même, ces définitions omettent assez largement les aspects plus problématiques de l'éthique, à savoir sa dimension idéologique, instrumentale, voire hétéronome.

Si ces définitions permettent d'approcher de façon approximative ce que les entreprises visent en utilisant le terme d'éthique, elles ne nous permettent pas de décider véritablement du statut de ces discours. En fait, selon les conceptualisations, ceux-ci peuvent être rangés sous la bannière de l'éthique ou de la morale ou, au contraire, ni de l'une ni de l'autre.

La caractérisation de ces discours d'entreprise ne peut pas reposer uniquement sur ce type d'investigation. Et ce n'est pas la voie qui sera empruntée ici.

En effet, ce travail, s'il peut avoir une certaine portée heuristique, ne peut pas être premier. Il suppose en préalable, comme l'indique Charles Gadéa, d'examiner les conceptions implicites « de la logique des moyens mis en œuvre et des fins auxquelles ils obéissent¹⁷ », particulièrement les liens entre la rationalité capitaliste maximisante et les valeurs humaines et sociales mobilisées aujourd'hui.

L'utilisation de l'éthique par le capitalisme peut être une véritable gageure pour que les normes, décrétées par les firmes en vue du contrôle et de la régulation, n'introduisent pas dans le même temps de limitation aux processus économiques. En effet, une

16 Ce qui le conduit d'ailleurs à ne pas établir de différence de principe entre l'éthique et la morale dans son ouvrage *Morale et sociologie* (Gallimard, Paris, 2004, p. 10.)

17 Charles GADÉA, « L'artisan, un entrepreneur non maximisant », in II^{es} journées de sociologie du travail organisées par le PIRTEM : « L'entreprise, catégorie pertinente de la sociologie », 12-13 mars 1987, *Cahier du LASTREE*, p. 363.

éthique sociale peut-elle encadrer l'activité sans questionner le travail et les efforts, la dépense des ressources et de l'énergie, la production et la consommation, l'accumulation et l'enrichissement, c'est-à-dire sans faire effectivement retour sur les équilibres aujourd'hui vacillants entre les moyens déployés et les finalités humaines ? Peut-elle finaliser l'activité économique sans entrer en contradiction avec son expansion illimitée ? C'est ce que nous discuterons à partir d'une mise en perspective historique qui amènera dans une première partie à examiner quatre formes typiques de mise en relation des moyens et des fins : religieuse, en prenant appui sur les analyses développées par M. Weber dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*¹⁸ ; politique, avec les éthiques démocratiques de Jean Antoine de Condorcet et de Jean-Jacques Rousseau ; économique, avec Adam Smith ; sociale, en prenant appui sur les thèses d'Henri Bergson puis de M. Weber et d'É. Durkheim. Le tableau historique des éthiques sociales n'est pas réductible à une variation autour d'une pluralité de biens construite sur le socle d'une forme universelle de mise en relation des moyens et des fins. L'histoire offre au contraire plusieurs manières de concevoir ces liens plus ou moins propices au projet d'expansion capitaliste.

L'esquisse d'une typologie des différentes formes de mise en relation des moyens et des fins peut permettre de réinterroger la mobilisation contemporaine du « bien commun » par les entreprises, dans un contexte où justement l'abstraction et l'universalité des valeurs qu'elles mettent en avant renforcent la difficulté de les analyser.

La résurgence contemporaine du souci éthique des firmes suppose de prolonger l'approche théorique par des analyses empiriques afin de saisir la façon dont les entreprises investissent l'éthique au regard justement de la manière dont elles se représentent, d'une part, les formes d'articulation des moyens et des fins, et, d'autre part, les rapports entre les discours éthiques et l'organisation du travail et de la production. La mise en relation des moyens et des fins par l'entreprise mérite d'être précisée.

18 MAX WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi de Les Sectes protestantes et l'esprit du capitalisme*, op. cit.

Par-delà l'uniformité des discours managériaux qui offrent peu de prise à l'analyse et donnent une image presque unifiée de ce mouvement d'appropriation de l'éthique, il apparaît de petites différences. Celles-ci peuvent être significatives lorsqu'on examine non plus seulement l'expression lisse des valeurs, mais le statut du bien, pouvant relever d'une pluralité de registres : faire le bien et se le fixer comme horizon de l'action, agir au nom du bien et le faire valoir dans une stratégie de légitimation, dire le bien pour agir à sa guise, offrir un bien pour compenser la souffrance d'une perte de sens du système que l'on n'a pas nécessairement l'intention de questionner. Affirmer que l'on tend vers des fins bonnes, c'est au fond dire peu de chose : il faut dès lors examiner la façon dont ces biens s'articulent, se dissocient ou se juxtaposent aux moyens et aux structures qui portent aussi les marques des mutations liées à la mondialisation économique. Partant d'un ensemble de recherches menées sur le discours éthique des firmes internationales tant françaises et qu'étrangères ¹⁹, nous nous centrerons ici sur l'analyse d'un cas d'entreprise. Une entreprise française dont l'internationalisation récente et le changement de statut pour celui de société anonyme condensent sur une période d'environ dix ans des mutations que d'autres entreprises ont réalisées de manière plus lente et surtout plus diffuse. Un groupe dont la tentation pour le capitalisme coïncide étrangement avec la formalisation de sa charte éthique. Ce sera l'objet d'une deuxième partie.

Ces analyses se prolongeront par l'examen d'une dimension encore peu explorée aujourd'hui : celle de la réception de ces discours par les salariés. En effet, rares sont les recherches empiriques sur ce sujet. Or bon nombre de questions restent en suspens, que nous aborderons dans une troisième partie. Quelles sont les implications de ces discours dans l'entreprise ? Quelles applications concrètes peut-on déceler à travers les pratiques observées et les représentations ? Quelles manifestations à travers la définition des fonctions, des responsabilités ? Quels effets sur les rapports interpersonnels ? Quels effets sur les règles du jeu et

19 Anne SALMON, *Éthique et ordre économique*, CNRS Éditions, Paris, 2002.

le vécu des salariés ? Si l'éthique est identifiée à une question managériale abstraite dans la mesure où elle ne touche pas véritablement le cœur des pratiques et des conditions de travail, elle risque de paraître bien futile aux salariés. Est-elle condamnée à cette superficialité ? Et, sinon, par quels biais peut-elle constituer l'un des nouveaux leviers pour réinterroger le travail et la solidarité ?